

Jacques Gauthier (1647-1715),

le premier censitaire de Sainte-Croix , 23 janvier 1680

Un texte en hommage au pionnier de Rouen, **Jacques Gauthier**, marié à Élisabeth-Ursule Denevers à Sillery en 1672, père et mère de la **Lignée Gauthier/Denevers d'Amérique**. Arrivé au **Port de Québec** en 1665, il s'établit à **Pointe-Platon** en 1680 avec sa famille. De nombreux descendants ont essaimé de cette fière lignée.

Article rédigé par **Céline Gauthier**, de Québec,
descendante à la 9^e **génération** de la lignée de Jacques Gauthier/Elisabeth-Ursule Denevers.



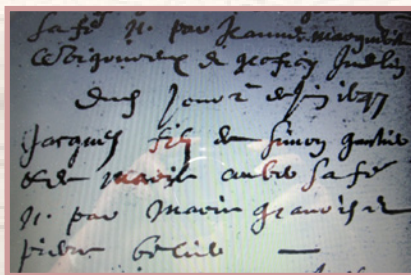
Le Port de Québec aujourd'hui,
au départ des Grands Voiliers, juillet 2017



La Carte de la Ville de Québec en 1700,
Nouvelle-France, source : Gravure Portail BANQ

Jacques Gauthier, le parcours d'un pionnier normand

Son parcours : Jacques Gauthier, né à Saint-Vivien de Rouen en juin 1647, est confirmé à son arrivée au port de Québec le 16 juillet 1665 par **Mgr François de Laval** (1623-1708), figure historique de la Nouvelle-France. La Nouvelle-France est proclamée Province royale par le roi **Louis XIV** en 1663 et la paroisse **Notre-Dame de Québec** vient d'être fondée en 1664.



Acte de baptême Jacques Gauthier,
2 juin 1647, site Archives départementales
Rouen



L'église Saint-Vivien de Rouen,
Rouen, septembre 2017



Rouen

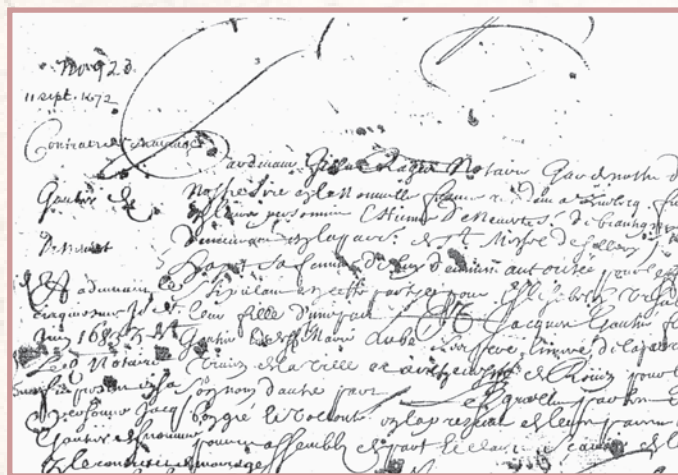
Âgé de 18 ans à son arrivée, grâce à ses métiers de poigneur (*garde-pêche*) et surtout de menuisier-charpentier, on le retrouve comme « **engagé** » de Jean Lemire au Cap-Rouge en 1666-1667. En 1671, il acquiert une concession dans la **Seigneurie de Sillery**, à proximité de Thomas Hayot et d'Étienne Denevers. Le 11 septembre 1672, il signe un **contrat de mariage** avec **Elisabeth-Ursule Denevers** (1658-1703). Elisabeth-Ursule Denevers, née à Sillery en 1658, est la fille de Etienne Denevers et de Anne Hayot. En 1672, ils se marient à la **Chapelle Saint-Michel de Sillery** de la **Mission Saint-Joseph** fondée par les Jésuites en 1637, au même endroit que Etienne Denevers et Anne Hayot (voir acte mariage 1652). Des vestiges de cette église sont encore visibles aujourd'hui face, face à la **Maison des Jésuites**. (photo)



Reconstitution de la Mission Saint-Joseph des Jésuites,
Seigneurie de Sillery, église à gauche.



Espace de la Chapelle Saint-Michel Sillery, Vestiges
devant la Maison des Jésuites à Sillery



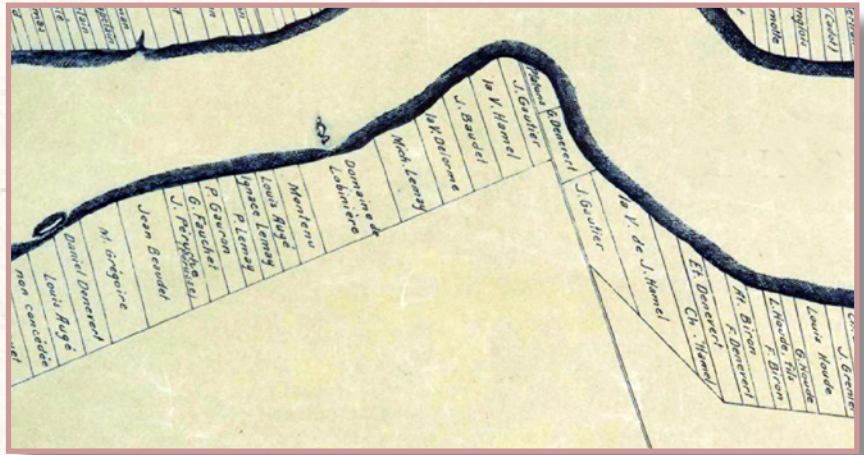
Contrat de mariage Jacques Gauthier/E.-U. Denevers 11 sept. 1672
- extrait page 1; Minute du Notaire Rageot

De 1674 à 1679, Jacques Gauthier et son épouse suivront la belle-famille dans la **Seigneurie de Lauzon**, à l'anse Saint-Nicolas. En 1680, il s'établit définitivement avec sa famille au **Platon Sainte-Croix**, en acquérant des concessions le 23 janvier 1680 (voir **Annexe 1**) et le 3 juin 1683 (image) à la **Seigneurie de Sainte-Croix**, à proximité de la famille Denevers, ainsi qu'une terre voisine de la sienne au Platon Sainte-Croix, à la **Seigneurie de Lotbinière**.

Sa famille : Ses parents sont **Simon Gauthier** et **Marie Aubé**, de Saint-Vivien à Rouen. Son épouse **Elisabeth-Ursule Denevers** décède à Sainte-Croix en 1703, à l'âge de 45 ans. Elle a donné naissance à neuf enfants. Quatre d'entre eux s'établissent à proximité : **François** (marié à Elisabeth-Ursule Hamel), **Joseph-Marie** (marié à **Marie-Catherine-Hamel**), **Marie-Angélique** (mariée à Charles-Joseph Hamel). Les conjoints sont trois des enfants du couple **Jean Hamel/C.Gaudry**. Le mariage de **Jean-Baptiste Gauthier** avec **Catherine Lemay** le 18 novembre 1714 est le premier acte de mariage au registre de la paroisse de Sainte-Croix. Le baptême de Marie Gauthier, fille de Joseph-Marie Gauthier et de Catherine Hamel y est inscrit le 19 mai 1719. Les autres enfants, Augustin, Jacques, Eugène-Etienne, et Marguerite se sont mariés dans la région de Varennes. **Jacques Gauthier** se marie une seconde fois, le **28 juillet 1703** à Saint-Nicolas, avec **Françoise-Marguerite Lambert**, veuve de Michel Chatel. En plus des enfants nés de leur premier mariage respectif, ils auront 4 enfants ensemble. *

Son legs : **Jacques Gauthier** meurt au début de l'année **1715** (février ou mars), et il sera enterré à Sainte-Croix auprès de sa première épouse, là où il avait choisi d'établir son foyer. Il laisse une nombreuse lignée de descendants au Québec. À sa demande en 1711, le notaire Laneuville procède à l'**inventaire des biens** de son premier mariage. Les **Comptes du 30 août 1711** du notaire Chambalon (extrait-Annexe 2) font état de cet **acte de partage** des biens de la communauté de Jacques Gauthier et Elisabeth-Ursule Denevers. Il décrit assez bien les membres de sa famille, de même que l'ensemble de son patrimoine, dont les terres de la Pointe Platon, les habitations et dépendances qu'il y a construites. Le **2 février 1715**, peu de temps avant son décès, il autorise ses fils Jean-Baptiste et Etienne Gauthier à échanger une portion de terre dans la Seigneurie de Sainte-Croix, signe qu'ils y vivaient déjà.

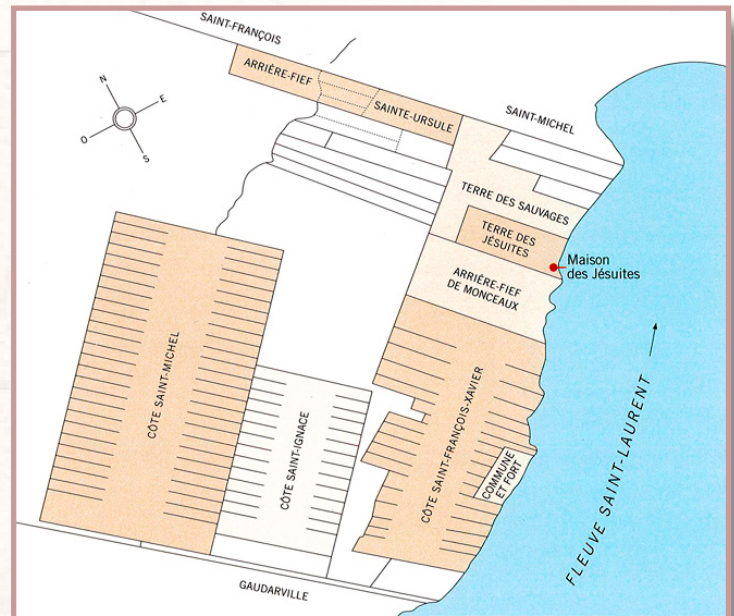
Il laisse aussi un **legs immatériel**, une âme de bâtisseur de cathédrale pourrait-on dire, ainsi que le fruit des rencontres signifiantes sur son chemin. On imagine les valeurs humaines qui ont pu le guider dans son aventure : du courage, de la persévérance et la débrouillardise, avec un sens de l'entrepreneuriat, une grande capacité d'adaptation, et un bon réseau de contacts. L'espoir d'une vie meilleure, celui de laisser un bon territoire en héritage aux siens, l'a guidé.



Cadastre 1709 du Platon Sainte-Croix, concessions de Jacques Gauthier
(carte Gédéon de Catalogne)

Des rencontres fécondes

Outre son épouse **Elisabeth-Ursule Denevers**, les pionniers **Jean Lemire**, **Thomas Hayot**, **Etienne Denevers** et **Jean Hamel**, auront une grande influence sur la vie de Jacques Gauthier et vont l'aider à bâtir son réseau social en Nouvelle-France. À l'arrivée de Jacques Gauthier à Québec en 1665, ils étaient en effet déjà tous installés dans la **Seigneurie de Sillery**. Ils sont éduqués, ils ont un métier et ils ont acquis un statut social, développé une fibre d'entrepreneur. Ils ont aussi un attrait pour la chasse et la pêche, activités plutôt réservées aux seigneurs et aux nobles en France. En suivant leurs parcours, on saisit mieux l'influence positive sur la route de Jacques Gauthier et sur celle des membres de sa famille.



Seigneurie de Sillery, détails des côtes,
Site- Archéologie Ville de Québec, section multi-média

Jean Lemire (1625-1684), de **Saint-Vivien de Rouen** comme Jacques Gauthier, est maître-charpentier du roi et syndic des habitants de la ville de Québec. Arrivé au pays en 1650, il s'est établi au Cap-Rouge avec son épouse Louise Marsolet. Il établit des contrats avec plusieurs engagés et domestiques pour les chantiers auxquels il participe. Être « **engagé** » signifie qu'il existe un contrat d'apprentissage auprès d'un maître, afin d'apprendre son métier durant au moins trois ans, avant de s'établir et d'avoir une concession à soi (voir le modèle). Cela facilite l'intégration des arrivants en Nouvelle-France. Personnage influent dans la ville de Québec, Jean Lemire contribuera aussi à l'édification de plusieurs bâtiments.

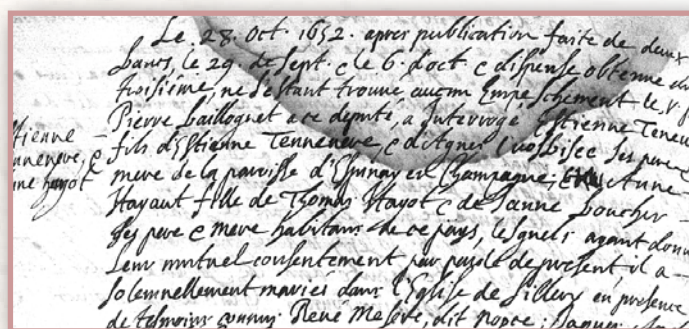
« Modèle d'un **contrat d'apprentissage de Jean Lemire, 1655** : "Par devant Guillaume Audouart, secrétaire du conseil établi par le roi à Québec, notaire en la Nouvelle-France et témoins soussignés, fut présent en sa personne **Nicolas de Launay**, lequel volontairement a reconnu, confessé, reconnaît et confesse par ces présentes s'être accommodé et engagé au dit **Jean Le Mire, maître charpentier dans la ville de Rouen**, étant de présent en cette ville de Québec, pays de la Nouvelle-France, pour le temps et espace de trois années à commencer du dixième jour de février de la présente année mil six cent cinquante-cinq et finir à pareil jour les dites trois années expirées moyennant quoi le dit sieur Lemire s'est obligé et s'oblige par ces présentes d'entretenir le dit de Launay tant de chemises, habits, souliers, chaussures et autres choses concernant son entretien suivant comme il a accoutumé d'être entretenu par ci-devant ensemble de lui montrer et apprendre son métier pendant les dites trois années et temps [tant ?] qu'il lui sera possible toutes lesquelles choses ci-dessus ont été accordées entre les parties (...). Fait et passé en l'étude du notaire susdit et soussigné le vingt-quatrième jour de janvier mil six cent cinquante-cinq, [en] présence de Henry Pinguet, habitant, et Guillaume Boutier, témoins soussignés, [signé :] H. Pinguet, Jean Lemire, Guillaume Boutier, Audouart, notaire." (**Référence** : Deux contrats d'apprentissage d'autrefois *Bulletin des recherches historiques*, v. 34, no 11 (1928), p. 663) dans la biographie de Jean Lemire.

Thomas Hayot et **Etienne Denevers** sont deux pionniers français arrivés en Nouvelle-France, en 1638 et en 1649, bien avant Jacques Gauthier. **Thomas Hayot** (1609-1673) arrivé à Québec en **1638**, est « engagé » comme défricheur, puis il sera fermier-métayer auprès des Jésuites dans la Seigneurie de Beauport. En **1646**, il obtient une concession dans la **Seigneurie de Sillery**, qui s'étend du fleuve à la route Saint-Ignace. En **1653**, il est nommé syndic-adjoint pour les habitants du **Cap-Rouge**, et il reçoit cette même année, comme Étienne Denevers, une concession à la **Côte Saint-François Xavier**, pour y bâtir un fort à l'abri des Iroquois. En 1654, **Denevers et Hayot** forment une société pour des voyages de chasse (castor) et pêcheries en Acadie. Thomas Hayot et Jeanne Boucher ont eu des enfants, dont leur fille **Anne Hayot**, née à Québec le 26 juillet 1640. La **famille Hayot** figure d'ailleurs comme l'une des premières familles pionnières dans la ville de Québec.



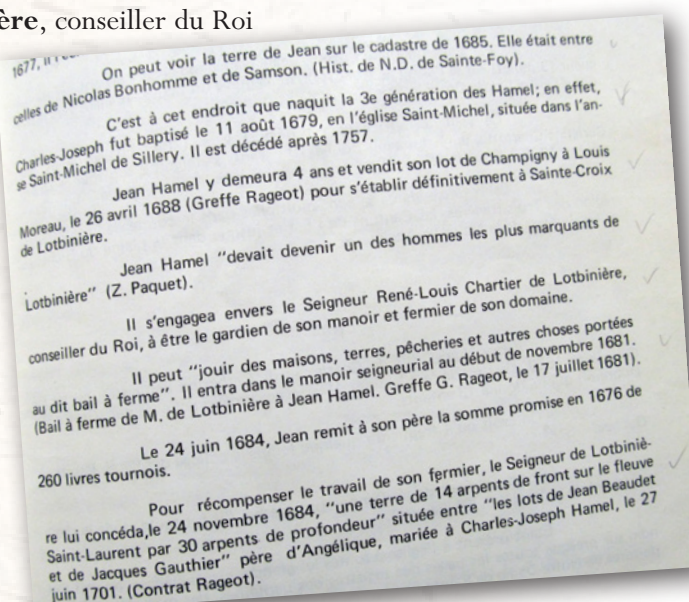
Plaque hommage à Thomas Hayot, à Soligny-la-Trappe, France

Etienne Denevers (1627-1678) est originaire d'Espinay en Champagne. Arrivé en Nouvelle-France en **1649**, il obtient plusieurs concessions dans la **Seigneurie de Sillery** (1652, 1658 et 1660), avec droits de chasse et pêche, à proximité de Thomas Hayot. En octobre 1652, il se marie avec **Anne Hayot**, la fille de **Thomas Hayot**, à l'église Saint-Michel de Sillery. Leur fille **Elisabeth-Ursule**, née en 1658 à Sillery, se mariera avec Jacques Gauthier en 1672 à la même chapelle. Avec ses fils, Guillaume et Etienne Denevers, il obtient d'autres concessions en 1671 dans la **Seigneurie de Lauzon**, à Saint-Nicolas, près de l'Anse du Vieux Moulin et aussi dans la **Seigneurie de Sainte-Croix**. En 1676, il acquiert par bail de 5 ans, un **droit de pêche** auprès des Ursulines de la Seigneurie de Sainte-Croix. Comme il meurt à Lauzon en 1678, Anne Hayot se remarie en décembre 1678 avec Léonard Dubord-Lajeunesse (arrivé en juin 1665 avec le régiment de Carignan-Salières). Anne Hayot et lui n'auront aucun enfant issu de cette union. Ils vont s'établir dans la **Seigneurie de Sainte-Croix** de 1681 à 1694, avec Daniel, Etienne, et Simon-Jean Denevers, jusqu'au décès de Anne Hayot en 1694. Guillaume Denevers, le fils aîné, est marié à **Louise Vitard**, une fille du Roy arrivée en 1671. Il devient notaire seigneurial en 1693. Il se trouvait déjà à Sainte-Croix, avant d'acquérir sa concession en juin 1683, tout près de son beau-frère Jacques Gauthier.



Acte de Mariage Etienne Denevers et Anne Hayot
à l'église de Sillery 28 octobre 1652

Jean Hamel (1652-1709) est marié à **Christine-Charlotte Gaudry** en 1677. Son père Charles Hamel, arrivé au pays dès 1656, était déjà installé dans la **Seigneurie de Sillery** à la Côte Saint-Michel en 1662-1663, avec son frère. Jean Hamel sera désigné par le **Seigneur René Louis Chartier de Lotbinière**, conseiller du Roi et lieutenant de la Prévôté de Québec, comme le fermier et le gardien de son manoir, ce qui lui procure une bonne réputation. En 1684, en échange de ses services, il reçoit une terre de 14 arpents de front par 30 arpents de profondeur, située entre celles de **Jean Beaudet** et de **Jacques Gauthier**. En **1698**, avec ses autres concessions des Ursulines au Platon Sainte-Croix (1695 et 1698), il possède donc 80 arpents de longueur sur le **Platon Sainte-Croix** (de la grève du fleuve en allant vers le sud). Trois des enfants du couple **Jean Hamel/Christine Gaudry** vont se marier avec les enfants du couple **Jacques Gauthier/Élisabeth-Ursule Denevers**, soit : **Joseph-Marie Gauthier**/ Marie Catherine Hamel, Marie-Angélique Gauthier/Charles Joseph Hamel et François Gauthier/Elisabeth-Ursule Hamel.



Tiré de Généalogie Famille Hamel 1656-1950,
du Frère Adrien Hamel, 1975, Bib. Université Laval

Le pionnier **Jacques Gauthier** ne s'est pas fait tout seul, on le constate. Avec la coopération des religieuses Ursulines de Sainte-Croix et celle des autres familles pionnières, il a participé à son humble façon, au cours des années 1680 à 1715, à l'effort de colonisation de Sainte-Croix et à son peuplement. Ainsi appuyé dans ce geste fondateur par les **Denevers** et les **Hamel**, des familles alliées de Jacques Gauthier, établies comme lui dans la Seigneurie de Sainte-Croix et la Seigneurie voisine de Lotbinière, vont s'ajouter les familles **Houde, Lemay, Biron et Beaudet** notamment. L'érection de la paroisse de Sainte-Croix n'aura lieu qu'en 1714, bien que Louis Houde ait fourni sa terre pour construire la première chapelle dès 1694.



Ancien coffre à outils du charpentier/menuisier,
Moulin de la Chevrotière, Deschambault

La Seigneurie de Sainte-Croix, l'esprit du lieu.

Jessica Barthe décrit les lieux dans son mémoire: « La **Seigneurie de Sainte-Croix** a un front étroit sur le fleuve, soit une lieue de front pour 10 lieues de profondeur. La **Pointe au Platon** est une partie de la Seigneurie de Sainte-Croix. Elle apparaît comme une pointe à la fin de la courbe qui remonte le long de la seigneurie de Lotbinière. »



Une partie du Platon Sainte-Croix,
vue de Deschambault en face

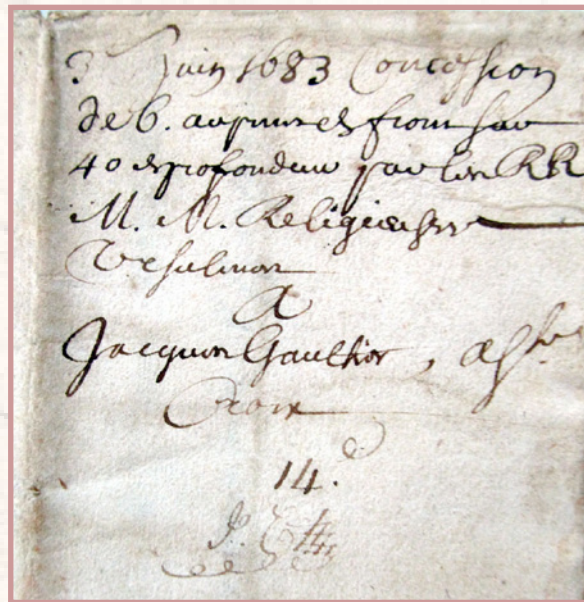
Qu'en disaient les **premiers explorateurs** sur le fleuve Saint-Laurent? Hélène Leclerc cite ces extraits dans le beau guide **Domaine Joly de Lotbinière. Samuel de Champlain le 23 juin 1603** : « *Nous vinsmes mouiller l'ancre jusques à Sainte-Croix, distante de Quebec de quinze lieuës; c'est une pointe basse, qui va en haulsant des deux costez. Le pays est beau et uny, et les terres meilleures qu'en lieu que j'eusse veu, avec quantité de bois (...)* » « **En 1535, Jacques Cartier** remonte le fleuve Saint-Laurent. Il écrit dans ses **Relations**¹ que, tout au long du voyage, il voit sur les rives un grand nombre de maisons² habitées par des gens qui *font grande pescherye de tous bons poissons selon les saisons*. « *Ses hauts fonds visibles à marée basse sont traversés de courants violents. La traversée représente toute une aventure, qu'on traverse en canot, en chaloupe ou dans une barque.* »

Mais pourquoi Jacques Gauthier a-t-il choisi la **Pointe Platon** dans la **Seigneurie de Sainte-Croix** pour s'y établir en 1680, un lieu éloigné de Québec? Malgré son accès difficile, en raison de ses falaises et la présence de courants violents sur le fleuve, Pointe Platon était un site reconnu pour la pêche à l'anguille par les Amérindiens, tout comme c'était le cas dans l'anse de Sillery. De plus, ses forêts fertiles de chênes, d'érables, de frênes ou de cèdres, représentent une ressource très utile pour **Québec**, ville en plein essor depuis sa fondation par Samuel de Champlain en 1608. Jacques Gauthier connaît bien son métier de menuisier-charpentier et celui de pêcheur. Il pêche l'anguille et continuera d'en faire le commerce, tout comme il vendra le bois de ses forêts, utile à la construction des navires et des bâtiments. Il arrive ainsi à bien tirer son épingle du jeu, malgré les déplacements risqués, causés par la présence des Iroquois dans la région.

La **communauté des religieuses Ursulines** représente une figure marquante du territoire de la **Seigneurie de Sainte-Croix**, car elles sont seigneur du lieu depuis l'acte d'acquisition le 12 septembre 1646 et elles en demeureront propriétaire jusqu'en 1921. Arrivées à Québec en 1639, avec **Marie de l'Incarnation**, leur mission principale est d'évangéliser et d'éduquer les jeunes filles de la colonie. En juin 1694, la fille de Jacques Gauthier, **Marie-Angélique**, est d'ailleurs inscrite comme pensionnaire au registre des Ursulines. Comme Seigneuresse, en recevant ce territoire, elles ont aussi la responsabilité d'administrer les concessions et de gérer le peuplement du territoire. Jessica Barthe explique en détails leur rôle à cet égard.



Chapelle et Musée des Ursulines, Vieux-Québec



Concession par les Ursulines de Québec à Jacques Gauthier le 3 juin 1683 (Platon Sainte-Croix) (extrait) source: Archives des Ursulines de Québec, cote MQ/1/N/003/004,002,002.0005

Paysages et jardins au 19^e siècle: Pointe Platon continuera de s'embellir et de se développer plus tard. En effet, « *les seigneurs de Lotbinière achèteront cette parcelle de terre aux Ursulines en 1846 pour y construire leur manoir* ». Au 19^e siècle, le courant du Romantisme amène avec lui le goût des vastes paysages, des grands parcs-jardins ouverts sur l'horizon, une nature vivante qui inspirera **Pierre Gustave Joly** (1798-1865). Le **Domaine Joly de Lotbinière**, un grand domaine paysager et des beaux jardins à l'anglaise témoignent aujourd'hui d'une œuvre initiée par lui et son épouse **Julie Chartier de Lotbinière** (1810-1887), que leur fils **Henri-Gustave Joly** (1829-1908) poursuivra tout au cours de sa vie.



Plage et Platon Sainte-Croix, Domaine Joly de Lotbinière

Sa devise inspirante continue de nous éclairer : « L'un des secrets de la vie, c'est de planter avec soin et de cultiver avec persévérance. ». **Pamphile Lemay** (1837-1918), un poète amoureux de la région, issu du courant du romantisme, « *célèbre l'homme et la vie* ». En quelques vers, il donne à voir l'homme, son parcours de vie et l'histoire d'un lieu. Celle de tout un pays en devenir, celui que nous habitons aujourd'hui :

« *L'âme de la forêt fait place à l'âme humaine,
Et l'humble défricheur taille ici son domaine,
Comme dans une étoffe on taille un fier drapeau.* »

Bibliographie

- LANGLOIS MICHEL. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*. Archives nationales du Québec (ouvrage consulté : ancêtres Jacques Gauthier, Jean Lemire, Thomas Hayot, Etienne Denevers).
- BARTHE JESSICA, 2016. *Du manoir au parloir : les stratégies des Ursulines de Québec à la seigneurie de Sainte-Croix 1646-1801* In Benoit GRENIER, 2016, *Nouveaux regards en histoire seigneuriale au Québec*, pages 156-180. Éditions Septentrion, Québec.
- BARTHE JESSICA, 2015. *L'administration seigneuriale derrière la clôture : les Ursulines de Québec et la Seigneurie de Sainte-Croix (1639-1801)*. Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, pages 50 et 66.
- BELLEAU ROMAIN, 2015. Rouen, *Lieux de souche*. L'Ancêtre, Société de généalogie de Québec, volume 41, no 301, printemps 2015, pages 203-206.
- BOISVERT MICHEL. *Histoire et Généalogie des Familles Boisvert*. Comité d'histoire de l'association des familles Boisvert (Denevers). (<http://www.familleboisvert.org/dp/?q=node/7>).
- GRENIER BENOIT, 2016. *Nouveaux regards en histoire seigneuriale au Québec*, sous la direction de Benoit Grenier et Michel Morissette, éditions Septentrion, Québec, 484 pages.
- HAMEL ADRIEN (FRÈRE), 1975. *Généalogie Famille Hamel 1656-1950*. Université Laval. Collection livres rares (Liens entre Jean Hamel et sa famille avec Jacques Gauthier et sa famille).
- JOLY DE LOTBINIÈRE (FONDS DE LA FAMILLE), 2017. *À rayons ouverts*, BANQ, no.100, 2017, page 38 (Concession des terres de Lotbinière, signée par le Roi Louis XIV à René Louis Chartier de Lotbinière).
- LECLERC Hélène, 2002. *Domaine Joly-De Lotbinière*. Guide des jardins du Québec, Fides, pages 10-11.
- LE MAY CLAUDE, 2012. *Les premiers habitants de Sainte-Croix*. L'Ancêtre, Société de généalogie de Québec, volume 39, no 300, automne 2012, pages 29-32.
- LEMAY PAMPHILE, 1904. *Extrait du Poème Les Colons*, In Gouttelettes, Beauchemin, Montréal. (<https://gutenberg.ca/ebooks/lemay-gouttelettes/lemay-gouttelettes-00-h-dir/lemay-gouttelettes-00-h.html>)
- LEMIRE MICHEL, 2003. *Biographie de Jean Lemire (1625-1684)*, ancêtre des Lemire d'Amérique (cite deux contrats d'apprentissage d'autrefois tirés du Bulletin des recherches historiques, volume 34, no 11 (1928), page 663).
- MATHIEU, J., F. BÉLAND, M. JEAN, J. LAROUCHE et R. LESSARD, 1984. *Peuplement colonisateur au XVIII^e siècle dans le gouvernement du Québec*. L'homme et la nature, vol. 2, pages 127-138. Université Laval. (<https://www.erudit.org/revue/man/1984/v2/n/1011818ar.pdf>).
- NOS ANCÊTRES, 1981. *HAYOT Thomas. Volume 6*. (<http://soligny-la-trappe.pagespro-orange.fr/thomas-hayot.html>).
- NOSANCÊTRES, 1986. *GAUTHIER, Jacques*. Volume 11, pages 49-57. <http://www.souches.com/histories/notre-premier-ancetre-jacques-gauthier> (Gauthier 1646-1715).pdf (extrait du Compte d'inventaire Communauté de biens de 1711, Annexe 2). Note: Page 1 du contrat de mariage Gauthier/Denevers 11 sept. 1672- image fournie gracieusement par Charles-E. Giroux.
- PARADIS, L. Louis, Abbé. *Les Annales de Lotbinière 1672-1933*. Société Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière; article extrait du Tricentenaire, Seigneurie de Sainte-Croix, Lotbinière.
- QUÉBEC (Ville de). *Seigneurie de Sillery. Carte des côtes*. (<http://archeologie.ville.quebec.qc.ca/multimedia/62/>).

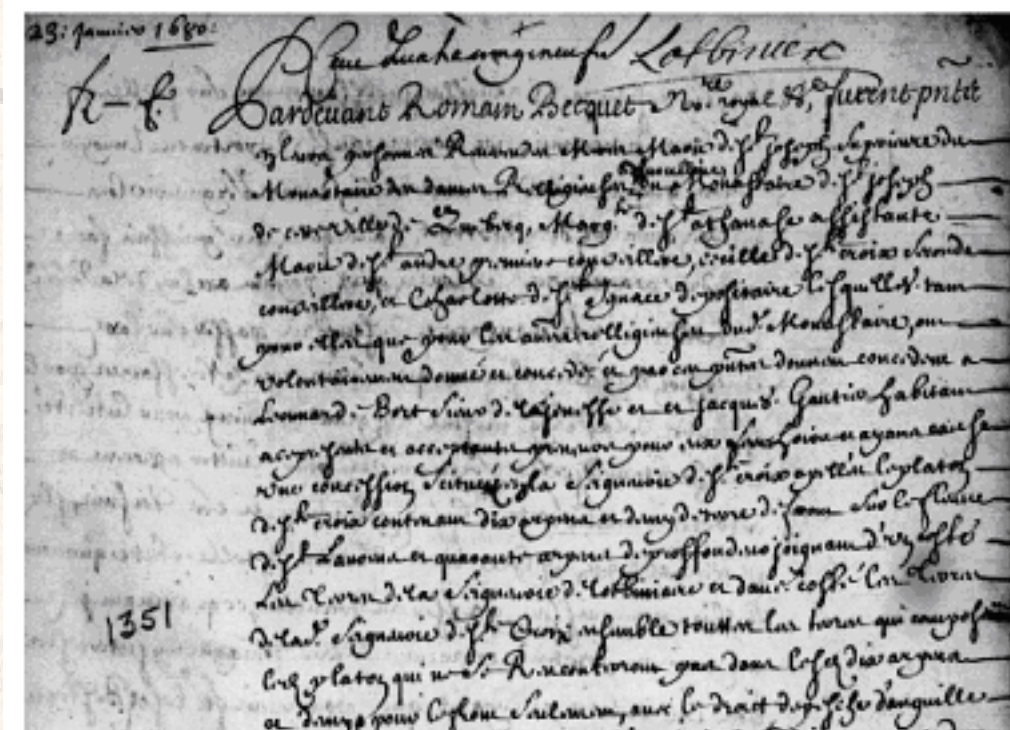
Annexe 1

Extrait du **Contrat de concession des Ursulines à Jacques Gauthier le 23 janvier 1680** par le notaire Becket. (Le contrat du **23 janvier 1680** est reproduit en entier aux Page 178 à 180 du livre de **Benoit Grenier**, ainsi qu'aux pages 124, 125 et 126 du mémoire de **Jessica Barthe** (cité à la page 50) - **Annexe 1**. Le contrat de concession de **Louis Houde** se trouve à l'Annexe 2 du mémoire de Mme Jessica Barthe).

L'administration seigneuriale derrière la cloture : Les Ursulines de Québec et la Seigneurie de Sainte-Croix (1639-1801) Mémoire Université de Sherbrooke, septembre 2015, page 50 et **Annexe 1**, page 124-126.

« **Le 23 janvier 1680**. Dans le parloir extérieur du monastère des Ursulines de Québec, le conseil supérieur, constitué de cinq religieuses, vient de concéder une terre en la seigneurie de Sainte-Croix à Jacques Gauthier » Source 1 Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec, (BAnQ), m. not. Becquet, 23 janvier 1680 : concession des Ursulines de Québec à Jacques Gauthier d'une terre en la seigneurie de Sainte-Croix. »

Annexe 1



* **Remarque** : Du second mariage le 28 juillet 1703 à Saint-Nicolas de **Jacques Gauthier** avec **Françoise-Marguerite Lambert** (1671-), veuve de Michel Chatel, sont nés quatre enfants : il s'agit de Marie-Catherine (1704-1789), Simon (1706-1725), Marie-Louise (1708-1780) et Louis Gauthier (1710-1776). Toutefois, je n'ai pas fait de recherches, ni confirmé ces données, car je proviens de l'autre lignée. **Elisabeth Aubert**, mère de Françoise Lambert et épouse de **Aubin Lambert**, est une **filles du Roy** arrivée à Québec en 1670. Pour en savoir plus sur **Aubin Lambert et famille**, voir sa biographie : http://familleslambert.com/data/documents/Origines-Aubin-Lambert-Extrait_pages167a199_LesLambertEn-Nouvelle-France_tome I.pdf.

Pour en savoir plus sur **Elisabeth Aubert**, fille du Roy, on peut consulter les sites suivants :

http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Aubert_28_C3_89lisabeth_29 et aussi Le site **Les filles du Roy** : <http://lesfillesduroy-quebec.org/les-filles-du-roy/listes-et-tableaux>.

30 août 1711 « Compte des biens de la communauté d'entre Jacques Gauthier et Elisabeth Ursule De Nevers, sa femme, rendu à ses enfants » (extrait) :

À : Joseph, Jacques, Jean-Baptiste, Étienne, Augustin, Marguerite et Marie Angélique Gaultier, femme de Charles Hamel, enfants majeurs et mineurs issus de lui et de la dite défunte Élisabeth Ursules De Nevers, sa première femme, et à Élisabeth Ursules Hamel, veuve du défunt François Gaultier, son fils aîné, tant comme commune en biens avec lui que comme tuteur de Jacques Gaultier son fils, petit-fils dudit Gaultier père, rendant des biens, tant de la communauté qui a été entre le dit Gaultier et ladite défunte Élisabeth Ursules De Nevers, sa première femme, que celle qui a depuis continuée entre lui et François Lambert, sa seconde femme, auparavant veuve en première noce du défunt Michel Chatel.

Terres et habitations de ladite communauté:

La moitié d'une **habitation, sise au Platon Sainte-Croix**, contenant le tout d'icelle, dix arpents et demie de large sur quarante arpents de profondeur, telle qu'elle a été divisée et partagée entre ledit Gaultier et Guillaume De Nevers suivant **l'acte de partage** qui en a été fait entre eux, passé par Chambalon, notaire royal, à Québec en date du vingt-six juillet, mil six cent quatre-vingt-dix-huit. **Il s'y trouve une maison de pièce sur pièce, de vingt-cinq pieds de long sur vingt pieds de large avec un bas-côté de quinze pieds de long, estimée à quatre-vingt livres, deux granges entourées de méchants pieux estimées ensemble à quatre-vingt livres, vingt-six arpents et demie de terre en valeur, et un jardin, le tout estimé ensemble à la somme de mille vingt-cinq livres.**

Cette **pointe de terre du Platon** consiste, en tout, au **terrain qui est au sud-ouest du bord du ruisseau** qui fait séparation entre la terre du Sieur Guillaume De Nevers et ladite moitié jusque dans le fond de l'anse, et qui conduit sa profondeur dans le Haut-de-la-Côte jusqu'à quatre arpents sur environ cinq arpents un quart de large étant bornée par ledit ruisseau.

De plus, sur la même moitié d'habitation, au lieu appelé **La Pointe-au-Canot**, il s'y trouve une autre **maison de pièce sur pièce, de vingt-sept pieds de long sur dix-huit pieds de large, couverte de vieilles planches, estimées à la somme de cent livres ; une grange et une étable estimées ensemble à la somme de soixante livres; treize arpents de terre en valeur, au Bas-de-la-Côte, estimés à raison de trente livres l'arpent, à la somme de trois cent quatre-vingt-dix livres; quinze arpents de terre en valeur, au Haut-de-la-Côte, estimés à raison de trente-cinq livres l'arpent, à la somme de cinq cent vingt-cinq livres; et, une grange, au Haut-de-la-Côte, estimée à la somme de quarante-deux livres.** Cette partie de terre, qui fait partie de la moitié de celle du dit Platon, comprend **dix-huit arpents de front le long du bord du fleuve Saint-Laurent**, sur environ dix arpents et demie de profondeur, y compris la grève et le droit de pêche au devant d'icelle.

Une autre habitation, sise en la Seigneurie de Lotbinière joignant le dit Platon, contenant environ cinq arpents de large sur trente arpents de profondeur, sur laquelle il y a environ huit à neuf arpents de terre en valeur, estimée à vingt-cinq livres l'arpent qui sont compris dans la somme de mil vingt-cinq livres de ci-dessus, et aussi compris dans le vingt-six arpents et demie de terre et du jardin ci-dessus mentionnés, laquelle habitation est chargée de quinze livres de rente envers le Domaine de ladite **Seigneurie de Lotbinière**, et l'autre moitié d'habitation est chargée de vingt livres de rente foncière et seigneuriale envers les **Dames Religieuses Ursulines** de cette ville. Cette terre joint au nord-est la terre du Platon, et au sud-ouest à l'habitation de Jean-Baptiste Hamel. » extrait tiré du site : [http://www.souches.com/histories/NOTRE PRE-MIERANCETREJACQUESGAULTIER-\(GAUTHIER\) \(1646-1715\).pdf](http://www.souches.com/histories/NOTRE PRE-MIERANCETREJACQUESGAULTIER-(GAUTHIER) (1646-1715).pdf)

Céline Gauthier, Québec, 24 mai 2018